



LE PACIFICIEN

AVRIL 2025

ADMINISTRATION

Cathy Viens
Directrice générale et Greffière-Trésorière
dq@ndlapaix.ca

Annie Decelles
Greffière-Trésorière adjointe
admin@ndlapaix.ca

Julie Simard
Adjointe administrative et loisirs
info@ndlapaix.ca

Richard Plouffe Inspecteur municipal
inspecteur@ndlapaix.ca

François Bigras
Directeur des travaux publics
garage@ndlapaix.ca

Mario Charron Opérateur/journalier

France Legault Resp. Bibliothèque
biblio@ndlapaix.ca

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Myriam Cabana Mairesse
mairesse@ndlapaix.ca

Guy Whissell Conseiller 1
Conseiller1@ndlapaix.ca

Stéphane Drouin Conseiller 2
Conseiller2@ndlapaix.ca

Johanne Larocque Conseillère 3
Conseiller3@ndlapaix.ca

Maryse Cloutier Conseillère 4
Conseiller4@ndlapaix.ca

François Gauthier Conseiller 5
Conseiller5@ndlapaix.ca

Andrée-Anne Bock Conseillère 6
Conseiller6@ndlapaix.ca

HORAIRE HÔTEL-DE-VILLE

Du lundi au jeudi
9h00 à 16h00
* Fermé entre 12h00 et 13h00

267 rue Notre-Dame
Notre-Dame-de-la-Paix, QC
JOV 1P0

Téléphone : 819-522-6610

Site internet :
www.notredamedelapaix.qc.ca

Facebook :
Municipalité Notre Dame de la Paix

Mot de la mairesse

Bonjour chers Pacifiennes et Pacifiens,

Malgré le temps plus chaud qui se fait attendre, nous savons qu'il sera bientôt là. J'espère grandement que vous en profiterez. L'arrivée de la belle saison est aussi un bon moment pour faire le ménage du printemps sur nos terrains et autour des immeubles. Il y aura bientôt une cueillette des encombrants (21 mai). Pour les gens qui désirent faire des rénovations, des nouvelles constructions ou autres, l'inspecteur municipal est maintenant présent du lundi au jeudi.

Dimanche, le 4 mai prochain, le conseil municipal organise un 3e déjeuner des élus au profit de la banque alimentaire. Nous espérons vous y voir en grand nombre. Lors du dernier déjeuner, nous avons servi 66 personnes et ramassé 220 \$ en dons. J'aimerais pouvoir atteindre un objectif de 100 déjeuners servis lors de cet événement.

En terminant, prenez le temps de lire le Pacifique, nous essayons de vous tenir informés de la vie municipale.

*Je vous souhaite un beau printemps!
Au plaisir de vous croiser,*

Myriam Cabana, Mairesse

Le coin des activités



Club La Paix d'Or
SOUPER WESTERN
26 AVRIL 2025 À 18H
Salle communautaire de Notre-Dame-de-la-Paix

Buffet froid Forêt Noire
Apportez votre boisson

Membres 20\$ Non membres 22\$
Soirée seulement 12\$

Nombreux prix de présence

Reservation obligatoire avant le 18 avril 2025
Gloria Charron 819 522-6695

Musique avec
Discothèque mobile Serge Louis-Seize



Déjeuner des Élus
À la rencontre des citoyens

DIMANCHE LE 4 MAI 2025
8h à 12h
à la salle communautaire

(œufs, bacon, saucisses, patates, pévès au lard et crêpes)

20\$ de 13 ans et plus
8\$ de 6 à 12 ans
Gratuit de 5 ans et moins

Reservation au 819 522-6610 poste 1
courriel: admin@ndl

On vous attend
en grand nombre

Venez fêter avec nous !!
Inauguration du parc municipal

Le 28 juin, 2025
8h00 à 15h00

jour de la terre

Vente de garage et divers exposants
Réservez votre table pour 5\$ - 819-522-6610

Nouvelles municipales

1- Inspecteur municipal

Excellente nouvelle !! Depuis le 31 mars 2025, M. Richard Plouffe agit en tant qu'inspecteur municipal à temps plein et sera disponible du lundi au jeudi. Communiquez avec la Municipalité au 819-522-6610 ext 2405 entre 9h00 et 15h30 pour prendre rendez-vous.

2- Résultats du tirage relié au sondage pour la Politique des aînés et de la famille

Merci à tous d'avoir répondu à l'appel en nous envoyant vos réponses !!!

Voici les grands gagnants !!

- Mme Carmen Bauer : Carte cadeau de 150\$ chez RONA Groupe Godin
- Mme Isabel Douglas : Brunch pour 2 au Golf Héritage
- M. Raymond Blais : Chèque de 100\$ de Bois Lauzon
- M. Pierre Gingue et Mme Louise Noël : Passe familiale pour le Parc Oméga
- M. Richard Myrand : Panier cadeau de La Flâneuse

OFFRE D'EMPLOI-ÉTÉ

La Municipalité est à la recherche d'une personne âgée entre 16 et 30 ans, retournant aux études à l'automne, pour occuper le poste de journalier pour une durée de 8 semaines, totalisant 35 heures par semaine.

Vous devez faire parvenir votre CV avant le 29 mai, 2025

Par courriel : dq@ndlapaix.ca

Par la poste : 267 rue Notre-Dame

Notre-Dame-de-la-Paix, QC, J0V 1P0

À l'attention de Mme Cathy Viens



RÉCUPÉRATION / ORDURES / COMPOST

Voici un aide-mémoire pour vous aider à démêler les items acceptés pour la récupération, ceux acceptés dans le compost et ceux allant aux ordures.

AIDE-MÉMOIRE

RÉCUPÉRATION

Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.

CONTENANTS ET EMBALLAGES

- Un contenant s'accompagne d'un bouchon ou d'un couvercle
- Un emballage sert à transporter facilement un produit

IMPRIMÉS

Magazine, circulaire et journal Feuille de papier Enveloppe

EXCEPTIONS

- Contenants et emballages qui ne vont pas dans le bac.

Contenant d'aérosol Emballage de protection en polystyrène Contenant et emballage en plastique dégradable

BONS COUPS

- Retirer les couvercles des contenants (sauf pour les petits bouchons de 5 cm ou moins)
- Séparer les matières d'un même emballage (ex. : soc de céréales dans une boîte)
- Vider et rincer légèrement les contenants.
- Faire des boulettes de papier d'aluminium même si elles sont légèrement souillées avant de les mettre dans votre bac.
- Défaire et joier vos boîtes de carton

COMPOST

Les matières organiques :
Aliments, résidus verts, papier et carton souillés.

CE QUI SE MANGE

Fruit et légume

Pain, pâte et céréales Marc de café, filtre et sachet de thé

Coquille d'œuf et noix

RÉSIDUS VERTS

Feuille morte Petite branche Herbe coupée Plante

AUTRES

Essui-tout et mouchoir Papier et carton souillés

Assiette et verre de carton souillés

DÉCHETS

La dernière option si ce n'est pas réutilisable, recyclable, compostable ou valorisable.

TEXTILES NON RÉUTILISABLES

PRODUITS D'HYGIÈNE PERSONNELLE

Langette (incontinence)

Autres

Vous pouvez valider auprès de votre municipalité les autres lieux de récupération disponibles dans votre région.

- Écocentre
- Ressourçerie
- Point de dépôt de résidus domestiques dangereux
- Point de dépôt d'appareils électroniques
- Etc.

L'EAU DE L'AQUEDUC

Veillez prendre note qu'à partir du 25 avril, à tous les 2 vendredis, une infime quantité d'eau de javel sera ajoutée à l'eau de l'aqueduc.

Cette précaution est prise sous la recommandation du technicien spécialisé en traitement d'eau. Il n'y a aucun impact pour la consommation de l'eau.



Les règlements

Quelques rappels concernant certains règlements municipaux (disponibles sur le site internet de la Municipalité au www.notredamedelapaix.qc.ca)

1- ABRIS TEMPO #1015



Le 1^{er} mai est la date limite pour démanteler et remiser tout abri Tempo installé sur le devant de votre propriété.

2- ROULOTTES #1015



Toute roulotte stationnée sur un terrain résidentielle ne peut servir de logement à long terme. Seulement une période de 2 semaine consécutive est autorisée entre le 15 mai et le 15 octobre.

3- PISCINES #S-3.1.02.R.1

À partir du 30 septembre 2025, tous les propriétaires de piscines résidentielles au Québec devront se conformer aux nouvelles normes de sécurité établies par le GOUVERNEMENT, Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles afin de prévenir les risques de noyade.



Principales exigences des nouvelles normes

- Hauteur minimale de la clôture entourant la piscine : 1,2 mètre (48 pouces).

- **Espacement des barreaux** : Les ouvertures dans la clôture ne doivent pas permettre le passage d'un objet sphérique (balle) de 10 cm (3.94 pouces) de diamètre, afin d'empêcher les enfants de se faufiler.
- **Matériaux et conception** : Les clôtures doivent être conçues de manière à ne pas pouvoir être escaladées facilement. Si elles sont en mailles de chaîne, les mailles doivent mesurer 30 mm (1.18 pouce) ou moins, ou être munies de lattes pour réduire l'ouverture.
- **Portes et portails** : Toutes les portes donnant accès à la piscine doivent se refermer et se verrouiller automatiquement. Le loquet de sûreté doit être installé du côté de la piscine ou, s'il est du côté extérieur, à une hauteur minimale de 1,5 mètre.
- **Les piscines hors terre et démontables** avec des parois inférieures à 1.2 mètre (48 pouces) de hauteur devront également être entourées d'une clôture conforme.

Délai de mise en conformité

Les propriétaires de piscines doivent mettre leurs installations conformes aux nouvelles normes d'ici le 30 septembre 2025.

Conséquence de la non-conformité

Le non-respect de ces nouvelles normes peut entraîner des amendes allant de 500 \$ à 1000 \$ par jour jusqu'à la mise en conformité des installations.

4-RÈGLEMENT SUR LES ANIMAUX #1035



Vous avez un chien ?

- Vous devez obligatoirement vous procurer une licence auprès de la Municipalité.

Vous sortez?

- Votre chien doit toujours être en laisse et être accompagné lorsqu'il sort de votre propriété.

Vous sortez marcher avec toutou ?

- Vous êtes responsable de ramasser les petits cadeaux laissés en chemin.

Vous allez au parc municipal ?

- Fido devra rester à la maison car les animaux sont interdits dans les parcs publics.

5- LOGEMENT ACCESSOIRE #25-1062

Pour une période de 5 ans, un propriétaire peut aménager ou construire un logement accessoire à sa résidence principale avec un permis de construction valide. Le règlement est maintenant en vigueur sur tout le territoire de la MRC Papineau, sauf en zone agricole.

Un logement accessoire, aussi connu sous le nom d'unité d'habitation accessoire (UHA) est un logement additionnel à la résidence principale. Il s'agit d'un logement où la personne qui l'habite n'est pas limitée à un membre de la famille du propriétaire.

Le logement accessoire peut prendre plusieurs formes, soit attaché, annexé ou détaché. C'est une option intéressante permettant d'offrir de nouveaux logements sur le territoire. Plus d'information disponible sur le site internet de la Municipalité.

Autres

PROJET PILOTE NAVETTE SHOPPING

Le transport adapté et collectif de Papineau (TAC Papineau) a lancé un nouveau projet pilote;

La Navette Shopping ! Ce service de transport collectif sera offert du mois de mars au mois de mai 2025.



Le but : Offrir aux citoyens d'accéder facilement aux commerces locaux.

Le service : le transport se fera en fourgonnette non-adaptée directement de votre domicile jusqu'aux commerces de St-André-Avellin. Un maximum de 4 sacs par personnes que vous devrez transporter car le chauffeur n'est pas un accompagnateur.

Pour qui ? : Pour les résidents qui sont inscrits au Transport collectif et ne représentant aucune contrainte de mobilité.

Quand ? : Les jeudi 1^{er} et 15 mai, 2025 de 9h00 à midi.

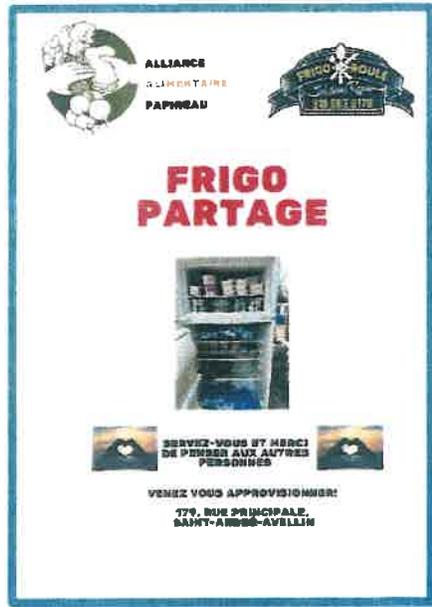
Coût : 20.00\$ par personne, payable au conducteur.



Quoi faire ? : Réservez votre place avant lundi midi au 819-308-0788.

Autres

Nouveauté à L'Alliance Alimentaire Papineau !!!



Vous pensez vous présenter aux prochaines élections municipales en septembre ?
Voici quelques formations offertes par la MRC Papineau.

En route vers ma première campagne 2025 : Programmation formation et panel - MRC Papineau

Formations offertes

Cadre légal d'une campagne électorale municipale	Comprendre les étapes d'une campagne électorale et s'y préparer	La cyberintimidation	Parler en public avec facilité et efficacité
<ul style="list-style-type: none">Offerte par le MAMH (Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation)Format VirtuelDates<ul style="list-style-type: none">19 mars à 19h27 mars à 19h30 avril à 10h	<ul style="list-style-type: none">Offerte par ConvergenceFormat VirtuelDates<ul style="list-style-type: none">28 mai à 18h12 juin à 18h9 septembre à 18h24 septembre à 18h	<ul style="list-style-type: none">Offerte par Co-savoirFormat Présentiel toute la journéeDate<ul style="list-style-type: none">29 mai	<ul style="list-style-type: none">Offerte par GFPOFormat VirtuelDates<ul style="list-style-type: none">16 septembre à 13h3017 septembre à 13h30

Panel de discussion avec des élus

Date et heure : 29 avril à 13h30
Lieu : MRC Papineau

Élus invités :

- Nicole Laffamme, Mairesse de Montebello
- Myriam Cabana, Mairesse de Notre-Dame-de-la-Paix
- Beatrice Gardin, Conseillère de Papineauville

À savoir sur les activités

- Toutes les activités sont gratuites
- Les places étant limitées, elles seront attribuées selon l'ordre des inscriptions reçues
- Pour toutes questions : compte@agir-outaouais.ca
- Lien d'inscription pour la formation du MAMH [site MAMH](#)
- Lien d'inscription unique pour toutes les activités, à l'exception de la formation du MAMH : [inscription formation et panel](#)

Logos: Québec, MRC, GATINEAU, SPORTIAC, AGIR